

DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE
ENQUÊTE PUBLIQUE N° 1989
VERSOIX / CHEMIN AMI-ARGAND

Projet d'abrogation pour partie du plan localisé de quartier N° 27912-541

Le département du territoire vous informe que le projet d'abrogation pour partie du plan localisé de quartier N° 27912-541, accompagné de son exposé des motifs, situé au chemin Ami-Argand, sur le territoire de la commune de Versoix, est déposé :

- **au département du territoire**, office de l'urbanisme, 5, rue David-Dufour, 5^{ème} étage (heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 uniquement sur rendez-vous)
Tél. 022 546 73 00 et sur internet à l'adresse suivante : www.ge.ch/c/plans-en-consultation ;
- **à la mairie de Versoix**, 18, route de Suisse (heures d'ouverture : lundi – mardi – jeudi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30, mercredi de 8h00 à 17h00 en continu, vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h30) Tél. 022 775 66 00 ;

où il peut être consulté **du 2 septembre au 1^{er} octobre 2021** inclusivement.

Les observations relatives à ce projet doivent être adressées, par écrit, durant ce délai, au département du territoire, office de l'urbanisme, direction du développement urbain – région Lac-Nord, case postale 224 - 1211 Genève 8.

Publication FAO : 2 septembre 2021

**Le conseiller d'État chargé du
département du territoire**

Antonio HODGERS